

**XnView**

**Redimensionner les images**

## Introduction

Vous utilisez des images provenant d'appareils photos numériques. Ces appareils de plus en plus performants produisent des images de grande qualité mais malheureusement de très grande taille quand elles sont importées dans un traitement de texte ou une présentation elles peuvent atteindre 60 cm x 42 cm.

La tendance naturelle est alors de redimensionner l'image dans l'application utilisatrice.

Ce procédé, qui fonctionne très bien à malheureusement un défaut, l'image n'est pas réellement dimensionnée en taille mais seulement en apparence. Son poids reste le même.

### Situation actuelle

Photo originale	1 650 Ko
Dimensions en pixels	2304 px x 1728 px
Dimensions papier	60,96 cm x 45,72 cm
Mise à l'échelle dans OpenOffice	28,00%



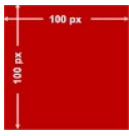

### Avec redimensionnement dans XnView

Poids	54,36 Ko
Dimensions en pixels	473 px x 355 px
Dimensions papier	17 cm x 12,76 cm
Mise à l'échelle dans OpenOffice	100,00%

Bien évidemment le fichier final sera léger et surtout facile à manipuler. La carte graphique de votre machine vous en remerciera et votre affichage sera fluide et rapide.

## Repères

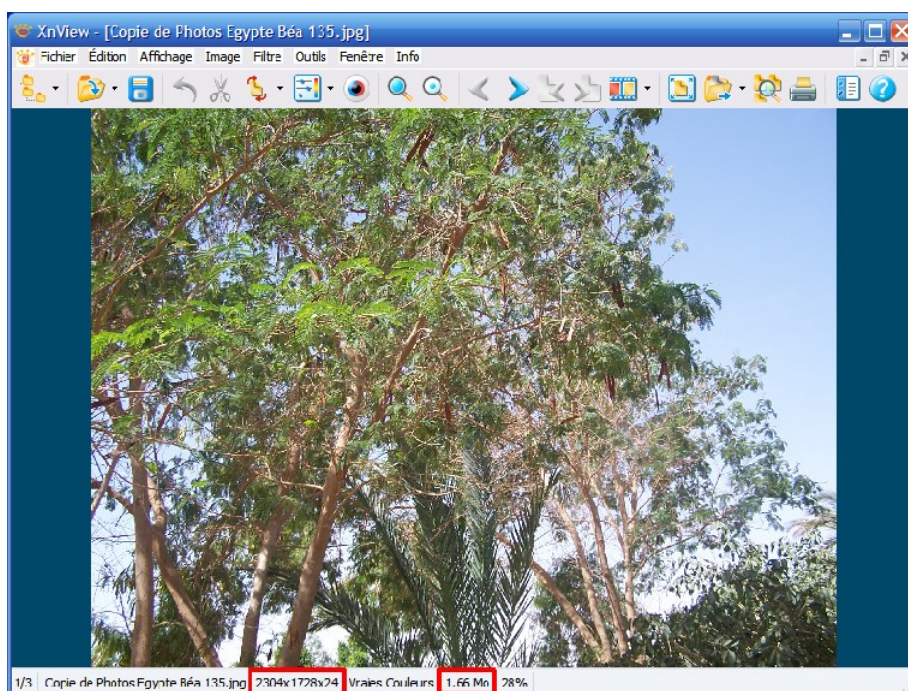
Voici deux images repères pour se faire rapidement une idée :

Image de 100 px <sup>2</sup>		1,69 cm
Image de 1 cm <sup>2</sup>		59 px <sup>2</sup>

## Agrandir/réduire une image

### Ouvrir une image

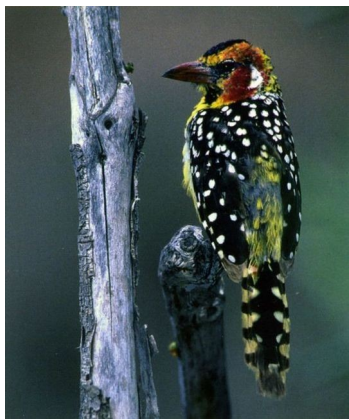
Ouvrir le poste de travail ou l'explorateur et rechercher le fichier dans les dossiers, l'ouvrir par un double clic.



L'image est d'une taille trop importante pour être intégrée dans une page. Il faut en **modifier les propriétés**.

### Choisir la densité

Si votre image a été créée soit par un scanner ou un appareil photo-numérique, la densité en points est élevée en général 300 DPI (**D**ot **P**er **I**nch) ce qui correspond à la densité pour des tirages de haute qualité. Pour une édition normale, 150 DPI suffisent et pour un affichage à l'écran (Web) 96 DPI sont la norme. Voyez les différentes tailles d'affichage de la même image suivant sa densité pour un même poids. Donc adaptez la densité de vos images au média auquel vous destinez votre document.



**300 DPI**

**150 DPI**

**96 DPI**

**4,54x5,45 cm**

**9,06x10,79 cm**

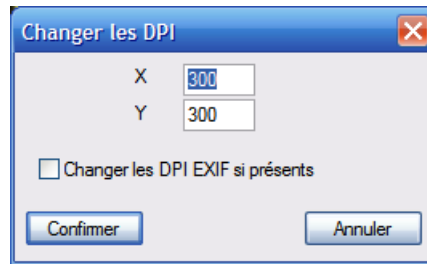
**14,16x16,85 cm**

**57 Ko**

**57 Ko**




**57 Ko**

Pour changer la densité, Menu **Image – Modifier les DPI...**



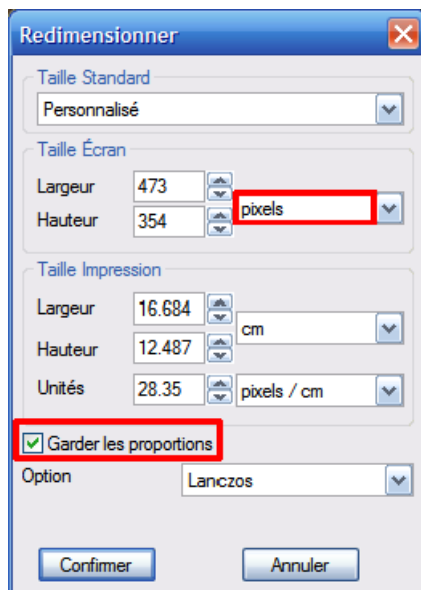
Modifier en X et en Y.

Si l'image doit mesurer 4,54x5,45 cm suivant le media :

Haute qualité	Impression normale	Écran
		
57 Ko	19 Ko	9 Ko

## Redimensionner

Menu **Image – Redimensionner.**




Vérifiez également que **les proportions** seront conservées (ratio) et modifiez l'un des paramètres.

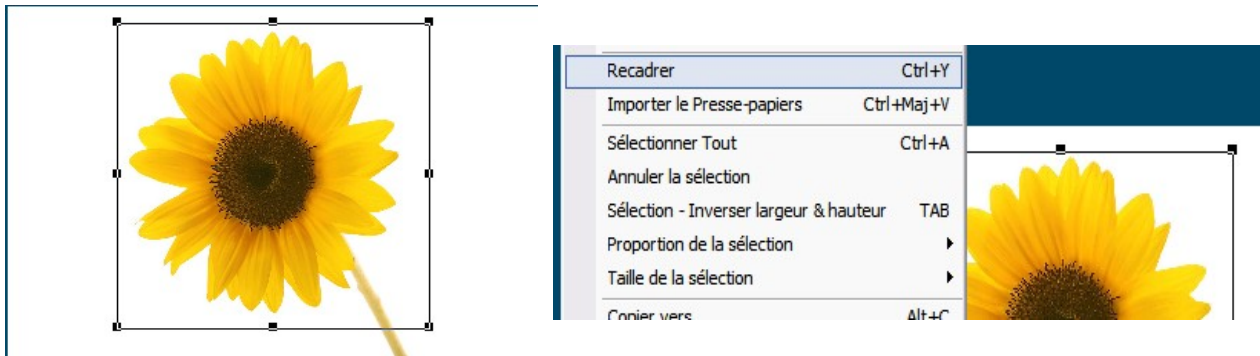
Résultat:

3/3 Photos Egypte Béa 135.jpg 473x355x24 Vraies Couleurs 54,42 ko 100%

## Recadrer une image

On a de plus en plus d'images à gérer. On est rarement satisfait de la photo numérique prise ou de l'image numérisée. Bien souvent, il faut passer par un recadrage de l'image pour préciser le sujet. Comment faire ?

- Ouvrir l'image à recadrer
- Dessinez un rectangle à l'aide de la souris autour de l'objet principal de l'image.
- Menu **Edition – Recadrer** ou l'icône 



Ne pas oublier de sauvegarder le résultat par menu **Fichier – Enregistrer sous...**

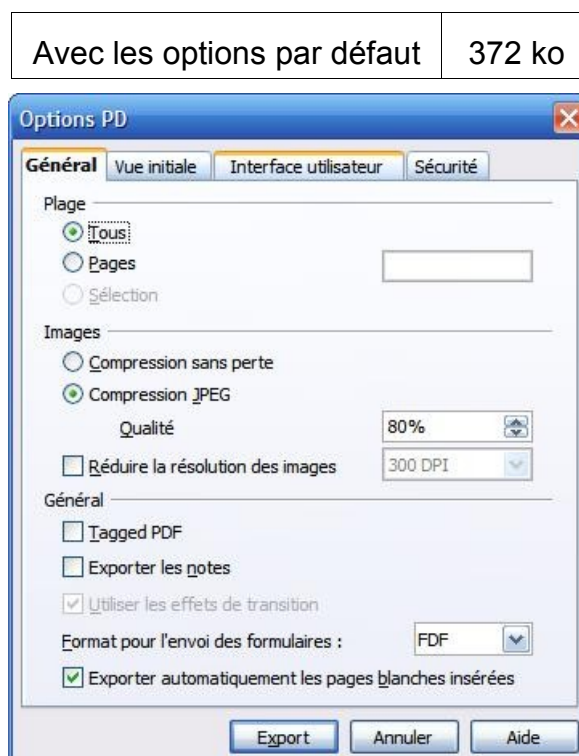
## Envoi par mail du fichier

Des restrictions pour la taille des fichiers envoyés par mail nous sont imposées.

**Le poids du mail ne doit pas excéder 1 500 ko.** Pour réduire encore le poids du fichier à envoyer, l'envoyer au format PDF. Au moment de l'enregistrement à ce format, on peut réduire le poids des images.

Dans OpenOffice.org, **Fichier→Exporter au format PDF...** donnez le nom d'enregistrement puis choisissez les propriétés d'enregistrement.

**Exemple :**



N'hésitez pas à consulter l'aide si vous souhaitez modifier les propriétés.

## Licence du document

Ce document est soumis par l'auteur original, @PICNet, à la licence suivante :



**Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France**

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/deed.fr>

### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public ;
- de modifier cette création.

### Selon les conditions suivantes :



**Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original.



**Pas d'Utilisation Commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



**Partage des Conditions Initiales à l'Identique.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- À chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création ;
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)**

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat) est disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/legalcode>